

La question du retour des déplacés du conflit en Casamance : entre dynamiques foncières et cristallisation identitaire

Adama NDIAYE, *Doctorant, École Doctorale ESH*
Benoît TINE, *Enseignant-chercheur*

Laboratoire de recherches en sciences économiques et sociales
Université Assane Seck de Ziguinchor

Résumé

Le conflit casamançais, l'un des plus vieux en Afrique, continue d'affecter la vie socio-économique des populations surtout au niveau des villages. En principe, le conflit est inscrit dans une logique revendicative de l'indépendance de la Casamance avec comme motif principal la frustration d'un groupe de société opposant le MFDC et l'État du Sénégal. Ce bras de fer a engendré de lourdes conséquences dont le déplacement de populations est parmi les plus remarquables même si la pauvreté (67,1 %, DSRP), la rupture du lien social, l'abandon des terres par peur, la perte de l'identité etc. sont réels. En effet, plusieurs villageois se sont déplacés pour fuir la guerre et chercher un refuge notamment à Ziguinchor, en Gambie et en Guinée Bissau. Ainsi, il se pose la question du retour des déplacés qui s'attachent à leur identité et à leur territoire. Le retour, occasionné par une situation d'accalmie, est un enjeu de taille dans la mesure où les acteurs qui y sont impliqués défendent des intérêts différents. Cependant, la question sécuritaire constitue paradoxalement l'intérêt général qui rend difficile le processus de résolution dudit conflit. C'est pourquoi, cette étude vise à comprendre les dessous de la question foncière et identitaire dans un contexte politique et socio-économique de crise qui prévaut en Casamance depuis 1982. Pour ce faire, une recherche longitudinale est menée sur quelques villages du département de Bignona avec l'application de la triangulation des approches. Ces mécanismes de recherche ont permis de découvrir la réalité autour du rapport entre identité et territoire relativement au retour des déplacés. La sensibilité de cette situation se matérialise par la confrontation des intérêts divergents sur le plan sécuritaire, car c'est à ce niveau que se joue le retour conditionnel des déplacés.

Mots clés : Conflit, Casamance, Retour, Foncier, Identité

Abstract

The Casamance conflict, one of the oldest in Africa, continues to affect the socio-economic life of the populations especially at the village level. Generally speaking, the conflict is part of a logic of independence demands for Casamance with the main

reason is the frustration of a group of society opposing the MFDC and the State of Senegal. This power struggle has serious consequences of which the displacement of populations is among the most remarkable even if poverty (67.1%, PRSP), the breakdown of social link, the abandonment of land by fear, the loss of identity etc. are real. Indeed, several villagers have moved to escape the war and seek refuge particularly in Ziguinchor, Gambia and Guinea Bissau. In this way, the question arises of the return of displaced people who are attached to their identity and their territory. The return, motivated by a situation of calm, is a major issue as much as the actors involved defend different interests. However, the security issue paradoxically represents the general interest which makes the process of resolving this conflict difficult. This is why this study aims to understand the underside of the relation between the land and the identity question in a political and socio-economic context of crisis that has prevailed in Casamance since 1982. To do this, a longitudinal research is applied on a few villages in the Bignona department with the application of the triangulation of approaches. These research mechanisms made it possible to discover the reality around the relationship between identity and territory in relation to the return of displaced people. The sensitivity of this situation is materialized by the confrontation of divergent interests on the security level because it is where the conditional return of the displaced people is played.

Keywords: Conflict, Casamance, Return, Land, Identity

1. Introduction

Vieille de plus de trois décennies, la crise casamançaise a été et est aujourd'hui encore un fardeau lourdement vécu par les populations. Cette crise est née d'un mouvement de revendication déclenché par une frustration d'un groupe de la société qui ne se sentait pas impliqué dans le système de gouvernance mis en place par l'Etat du Sénégal. C'est ainsi que la Casamance multiculturelle et géostratégique caractérisée par un vivre-ensemble légendaire, et considérée comme le grenier du Sénégal, est entrée dans une lutte armée en 1982, un conflit indépendantiste qui a entraîné la mort de milliers de personnes ainsi que plusieurs conséquences dans les champs économique, politique, culturel, touristique ...

Depuis l'éclatement du conflit, des destructions d'infrastructures de bases ont été enregistrées. L'agriculture est en recul en raison de l'intensité des violences ; les paysans désertent de plus en plus leurs terres ; le tourisme est en berne ; les territoires sont devenus moins attractifs économiquement. Parmi ces conséquences, figure, en bonne place, le déplacement de populations consécutif aux représailles,

notamment dans les périodes de fortes intensités constatées au début des années 1990. En effet, des villages entiers ont été rayés de la carte et les premiers déplacements gagnent les premiers villages de la Casamance : Bademe, Baghame, suivis plus tard par beaucoup d'autres villages appartenant aux communes de Adéane, Boutoupa Camaracounda, Djibidione, Sindian, Djinaky, Goudomp, Kataba 1, Mandina Manjack, Niaguis, Nyassia.

Des villages entiers sont à l'épreuve du déplacement, les paysans sont obligés ainsi d'abandonner leurs biens, leurs territoires, perdent leur identité et parfois deviennent apatrides. Tous ces facteurs affectent la situation socio-économique de la ville de Ziguinchor (devenue une forteresse de l'armée sénégalaise) où les déplacés et réfugiés représentent 13% de la population totale soit 9659 déplacés selon le CICR (2012). De même, grâce aux affinités culturelles et les relations entre la Guinée-Bissau, la Gambie et la région de Casamance (Sénégal), des populations se sont réfugiées dans ces pays limitrophes. Car en effet, de part et d'autre de la frontière de ces pays, une dizaine d'ethnies vit des réalités socioculturelles identiques (diolas, balantes, soninké, mancagne, pepel, peulh).

Dans ces villages casamançais, la culture est considérée comme l'essence ou le socle de la vie en communauté (Thomas). Effectivement, des études de cas particuliers ont démontré que « la culture de l'anacardier a ainsi relancé la course au foncier » (Mendy, Thior et Sy) au niveau de la Casamance. La question de l'identité va à la rencontre de celle du territoire. En effet, la culture constitue à leur égard non seulement un facteur d'unité mais aussi la carte d'identité de reconnaissance, elle se situe au début et à la fin de tout développement, selon Léopold Sédar Senghor. Victimes des conséquences de celui-ci, les populations se sont réfugiées dans des villages environnants ou dans les pays frontaliers du Sénégal : la Guinée Bissau et la Gambie. Cependant, ce conflit qui oppose l'armée sénégalaise au Mouvement des forces démocratiques de la Casamance (MFDC) va prendre une autre tournure. On assiste en effet à un règlement de compte au sein de la population elle-même, car certains quartiers sont taxés de rebelles. Les populations de ces quartiers sont pourchassées, voient leurs maisons brûlées avec leurs biens et constatent le vol de leur bétail. En réalité, « les zones transfrontalières

de la Sénégalie sont des zones de ‘non-droit’ qui favorisent le développement de trafics de toutes sortes dont les plus importants sont le trafic de bois, le vol de bétail, le trafic des armes et de la drogue » (OCDE). Cette situation a laissé des séquelles de colère et de haine chez ces populations qui ont juré d’en découdre. De même, les déplacés qui retournent chez eux sont en conflit avec ceux qui entre temps ont occupé leurs terres. Le spectre de l’attelage identité et territoire qui a constitué un terreau fertile ailleurs, semble vouloir surgir.

Malgré les différents efforts fournis aussi bien par les autorités gouvernementales, les acteurs publics que le MFDC, les populations ont du mal à revenir chez elles, malgré les accords de paix de 1991 et de 2004 notamment. De multiples facteurs entravent encore ce retour. Pour saisir davantage cette question territoire-identité, nous nous intéresserons aux raisons de leur départ et de leur retour, les représentations sociales, leur rapport à la terre, les processus d’insertion socio-économiques dans les différents milieux d’accueil ; le refus de régularisation et d’enregistrement à l’Etat civil des migrants en situation de vulnérabilité, causée par les migrations forcées et massives compliquent leur insertion socio économique puisque la migration est un « fait social total ».

L’objectif de ce travail auprès des habitants de quelques villages de la région de Ziguinchor qui sont affectés directement par le conflit, est de comprendre la question du foncier, de l’identité, d’interroger la spatialisaton des représentations sociales et de cerner les conflits liés au retour des déplacés et réfugiés.

La question de non équité constatée dans les procès continuera toujours à affecter la population par le fait des propriétés foncières cédées aux nouveaux installés ou bien les emprunts des terres acceptés aux personnes qui ont quitté chez eux pour y retourner plus tard. Cette récupération de terres empruntées risquerait de susciter de nouveaux conflits fonciers.

2. Le cadre contextuel et méthodologique de la recherche

2.1. *Le contexte politique, économique et social de la Casamance*

Depuis 1982, la région naturelle de la Casamance, composée des régions administratives de Ziguinchor, Sédhiou et Kolda, souffre d'un conflit armé indépendantiste. Elle est meurtrie par un conflit armé interne dévastateur opposant le Mouvement des Forces Démocratique de Casamance (MFDC) qui réclame l'indépendance et l'Etat du Sénégal. Cette situation plombe l'économie et plonge la population dans la pauvreté, la peur et le désespoir (Gueye) ; ce conflit étant l'un des plus vieux que connaît le continent africain.

Ces hostilités sont nées d'une frustration concernant le foncier ainsi que le rappelle (Dramé). Ces frustrations auraient pris de l'ampleur après de plusieurs courriers¹²⁴ envoyés par l'Abbé Augustin Diamacoune Senghor aux différentes autorités locales et internationales au début des années 1980 pour leur notifier que le MFDC avait signé un accord de vie commune avec l'Etat du Sénégal. Cet accord devait durer 20 ans après l'indépendance du Sénégal et le prélat de rappeler que le moment était venu pour que la Casamance prenne son destin en main d'où l'assertion « libérer la Casamance ». Cependant, l'historien Nouha Cissé doute de l'existence d'un tel accord « sinon, pourquoi ne pas le révéler afin que tout le monde soit édifié ? ». De son côté, l'Etat du Sénégal se fonde sur le principe intangible de l'intégrité du territoire national et de l'unité de la nation tel que stipulé dans le préambule de la constitution sénégalaise, pour rejeter la demande séparatiste portée par le MFDC, le 16 décembre 1982. C'est ainsi qu'une marche pacifique sera organisée le 26 décembre 1982 dans le but de demander une reconsidération de la décision de la part de l'Etat central (Marut). Néanmoins, l'Etat étant le garant de la sécurité territoriale avait jugé inadmissible de tolérer une telle situation et avait ordonné la dispersion des marcheurs. En effet, cette répression des marcheurs avait causé la fuite de certains leaders vers la forêt. C'est dans cette forêt qu'un groupe armé sera

¹²⁴ Le premier courrier envoyé au Président Léopold Sédar Senghor est daté du 25 décembre 1980. Mais ces écrits n'ont pas eu de suite et auraient entraînés le déclenchement du conflit à partir du 20 décembre 1982

formé le 03 janvier 1983 pour lutter contre l'armée sénégalaise. Selon Jean Claude Marut :

beaucoup d'eau a coulé sous le pont Emile Badiane à Ziguinchor depuis la marche réprimée du 26 décembre 1982. Depuis cette date, les Casamançais n'ont guère connu autre chose qu'une violence multiforme qui a fait des milliers de victimes, déplacé des dizaines de milliers de personnes et mis l'économie de la région à genoux. La Casamance paie au prix fort le conflit dont elle est le lieu et l'enjeu. Et les pays voisins, la Gambie et la Guinée-Bissau, ne sont pas épargnés, dont les propres conflits ont interféré avec le conflit casamançais (347).

En effet, les casamançais qui avaient jugé nécessaire de se faire entendre pour mettre à leur disposition les moyens qui leur étaient favorables afin de pouvoir assurer la stabilité socio-économique, vont se voir réprimés par la police nationale. Suite à cette répression, une partie des marcheurs se retrouvera dans le maquis en janvier 1983. C'est à partir de cette date que les arrestations commencèrent et se poursuivirent jusqu'au début des années 1990, période qui connut le plus de tension dues à des règlements de compte des personnes ciblées par les deux camps.

2.2. La question sécuritaire

Les conséquences du conflit sont dramatiques. Ces trois décennies de guerre ont profondément porté préjudice au développement économique de la région. La région est l'une des plus pauvres du Sénégal avec un indice de pauvreté le plus élevée : 67,1 % selon le Document stratégique de réduction de la pauvreté (DSRP) et la plus faible contribution à l'économie nationale (6,5%). Même s'il est difficile d'estimer précisément le poids du conflit sur l'économie, il est facile de constater que le tourisme, l'agriculture ou encore la pêche, qui sont les principales activités économiques du Sud du Sénégal avec des potentiels gigantesques, ont été sévèrement touchées. Etant l'une des zones les plus arrosées du Sénégal, la Casamance offre un potentiel agricole important. Les affrontements entre l'armée et le MFDC, les mines qui polluent la terre, les braquages incessants et les bombardements font peser une lourde atmosphère d'insécurité dans les trois régions administratives.

Les statistiques font état de conséquences désastreuses de ce conflit. En effet, le rapport interne du Programme d'appui au développement socioéconomique pour la paix en Casamance (PROCAS) fait état de 231 villages abandonnés, 1200 morts civiles et militaires, 6000 victimes de mines, 60000 déplacés intérieurs, 13000 réfugiés en Gambie et en Guinée Bissau, 4000 élèves déscolarisés.

De même, Ndiaye et Robin, dans une recherche menée dans la région de Ziguinchor, montrent que celle-ci est la plus affectée par le conflit. Les mouvements des déplacés étaient une réalité à ne pas sous-estimer car ils représentaient 13% des habitants de Ziguinchor. A partir des années 2000, la violence va monter d'un cran en Casamance, avec des indépendantistes mieux équipés selon la plupart des observateurs. Ce qui fera réagir ce conseiller municipal en ces termes :

Cette crise doit vraiment finir ; elle nous a entraîné beaucoup de retard sur tous les plans. Je me soutiens bien qu'en 1990 avec le régime de Abdou Diouf, ce vaste projet de désenclavement de la Casamance qui devrait prendre en compte notre zone dite sud-est voué à l'échec à cause de cette crise à travers l'allure qu'elle a prise durant cette période : des populations contraintes de quitter leurs villages d'origines, des routes minées bref l'insécurité dicte ses règles. Toutes les initiatives au développement ont été paralysées. (Goudiaby).

Ces hostilités s'expriment par des combats armés, des jets d'obus et autres projectiles, par des arrestations et incendies de maisons, par des assassinats de villageois. Ces actes de guerre sont le fait de militaires qui accusent les populations de soutenir le MFDC ; c'est aussi le fait des combattants du MFDC qui reprochent aux populations de soutenir les militaires. Aussi, les combattants du MFDC ordonnent à la population de quitter les villages, en argumentant qu'ils veulent préserver leur sécurité afin de mieux affronter les militaires (Badji). Ces ordres se font dans l'optique de vouloir s'installer aisément dans ces villages ; les combattants du MFDC s'estiment être leur protecteur. Ils nous disent que tout ce qu'ils font, « c'est pour nous parce que nous avons longtemps été abandonné par le Sénégal » (Mané).

Nos observations participantes ainsi que certaines recherches comme celle de Ebere ont montré que les peuples de la Casamance ont des liens très proches avec ceux de la Guinée Bissau et de la Gambie. Ils ont été séparés pendant la colonisation ; ces mêmes peuples formaient l’empire du Gabbou (Meguelle) et qui fait dire à ce chercheur que la particularité de l’Afrique dans le cadre de l’accueil des réfugiés est que la majorité des réfugiés est accueillie par les pays limitrophes des zones de conflit (Biaye).

2.3. Conséquences sociales

Depuis l’éclatement du conflit, des destructions d’infrastructures de bases (écoles, postes de santé) sont notées (Tamba). L’agriculture est en recul en raison de l’intensité des violences et du danger lié aux mines ; c’est ainsi que les paysans désertent leurs champs et leurs villages. Des familles ne se parlent plus : « il y a une très grande méfiance ; les gens se regardent en chiens de faïence ; les gens étaient souriants. Aujourd’hui, il n’y a plus que le Gamou¹²⁵ du Fogny qui regroupe les gens » affirme un chef de village. La rupture du lien social semble être réelle. Des séances de lutte et tournois de football qui dynamisaient les liens sociaux n’existent plus. Elles permettaient le contact, la rencontre.

Le regain de violence amènera plusieurs pères de familles à se déplacer vers les pays frontaliers comme la Guinée Bissau et la Gambie et d’autres à s’installer dans le centre-ouest du Sénégal.

2.4. Conséquences environnementales

Au système économique traditionnel, s’est substituée une économie de guerre avec la culture de cannabis, la coupe illicite de bois (à forte valeur ajoutée comme le bois rose), l’exploitation frauduleuse des noix d’anacarde etc. La criminalité rurale avec le vol de bétail a pris de l’ampleur comme l’affirme cet éleveur désesparé :

« Quand le vol de bétails a commencé, j’avais déplacé mon cheptel vers Oulampane, aujourd’hui je l’ai ramené, mais je n’ose pas les laisser divaguer. Je les attache auprès du cantonnement militaire pour que les militaires les surveillent. Je suis le seul qui possède un

¹²⁵ Grand rassemblement religieux

cheptel dans le village de Camaracounda et même dans tout l'axe, et pourtant il y'avait beaucoup de cheptels avec des milliers de têtes de bœufs auparavant ».

De même, le conflit a engendré la culture massive de cannabis, son trafic et sa consommation faisant migrer l'économie traditionnelle (fondée sur les arbres fruitiers sauvages, la riziculture, la pêche etc.) de certaines localités vers une narco-économie. (Tine et Diatta). Les communes de Sindian et de Djibidione qui abritent les principales réserves forestières et faunistiques du Département de Bignona voient aujourd'hui ce capital forestier et phonique disparaître progressivement. La forêt qui est sacrée chez le casamançais subit les contrecoups du conflit armé interne en témoigne les propos de ce chef de village qui fustige l'exploitation abusive de leur forêt par les combattants alors que les villageois n'y ont pas droit :

« nous sommes aujourd'hui confrontés à un problème majeur: l'exploitation abusive de notre réserve forestière qui n'est malheureusement pas profitable aux populations locales (...) En réalité pour abattre un tronc d'arbre dans certaines zones de notre commune, il faut impérativement une autorisation et un permis de coupe délivré par les groupes armés ; de cette situation, on peut se demander qu'elle est la place de l'Etat de droit (...), il reste quelques années pour que la forêt dans notre commune soit transformée en savane ».

2.5. Les conséquences liées aux mines

Les populations ont abandonné leurs terres qui ont été minées par les forces armées en présence rendant ainsi les conséquences du conflit visibles. Ali témoigne des séquelles que vit son fils : « Mon fils aîné qui venait de se marier a sauté sur une mine en revenant du champ. Aujourd'hui, il est là toujours aussi et il a perdu une jambe cette situation m'affecte jusqu'à nos jours. Sa femme l'a quitté et il est dépressif ». Selon Adama, le Sénégal a enregistré 862 victimes de mines (610 civils et 252 militaires), 85 civils amputés et 157 décès. (Cnams).

La présence de mines anti-personnel mais aussi d'éléments armés appartenant au mouvement séparatiste pose énormément de problèmes ; c'est le cas dans des villages comme Babonda, Badème, Bissine, Bindialoum Manjack et Mankagne, Guidel Bambadinka, Boutoupa Camaracounda empêchent le retour des populations.

2.6. Cadre méthodologique

L'étude présentée dans cet article s'appuie sur une recherche longitudinale menée depuis 2015 portant sur le conflit casamançais de façon général.

Etant conscient de la sensibilité et de la complexité de notre problématique de recherche, deux techniques de collecte de données ont été mobilisées dans un but de triangulation : les entretiens semi-directifs complétés par des observations directes. Concernant les entretiens, nous avons cherché à avoir un échantillon le plus varié possible. Vingt-deux personnes appartenant à différents villages parmi les plus touchés par le conflit ont été interrogées (Département de Bignona : Sindian, Djibidione ; Département de Ziguinchor : Niaguiss, Nyassia) malgré leur faible disponibilité et la sensibilité de la question. De même, cinq membres d'ONG ont également été interrogés. D'une durée moyenne d'une heure, les entretiens ont été conduits sur la base d'un guide d'entretien semi-directif construit autour des thématiques relatives au conflit casamançais, à la question des déplacés, à l'identité, au foncier et à leur réinsertion. Le lien intrinsèque entre ces thématiques et le conflit casamançais justifie le plein sens de cette étude. Ainsi, pour mieux corroborer les données liées à ces entretiens, nous avons décidé de mener des observations directes dans les zones accessibles et sécurisées pour constater l'expérience des acteurs sur le terrain.

L'utilisation d'une double approche (entretiens individuels et observations directes) répond à une volonté de confronter différentes sources d'information et d'apporter ainsi une plus grande validité à la recherche. Pour ce faire, quelques travaux réalisés dans ce sens ont été aussi explorés pour renforcer la dose théorique de cette étude et mieux saisir les dynamiques relevant du foncier et de l'identité. Pour l'ensemble des données récoltées, nous avons procédé à une analyse de contenu thématique (Huberman et Miles). Cette analyse a permis de classer les données en catégories principales et catégories secondaires et de vérifier l'hypothèse selon laquelle le retour des déplacés suscite des intérêts différents et constitue la cause principale du conflit foncier et de la perte de l'identité.

3. Résultats et discussion

3.1. *La problématique du retour : identité versus territoire*

L'accalmie observée dans la région ainsi que la réhabilitation de quelques infrastructures communautaires, le curage de puits, l'appui à la couverture des maisons avec des tôles, etc., motivent les déplacés à rentrer chez eux. Mais le chemin retour est long et parsemé d'obstacles à franchir. S'agissant de ces obstacles, nous remarquons que « l'accès aux zones de culture, minées ou « confisquées », apparaît comme la condition sine qua non du retour des personnes déplacées (Robin). Nos observations permettent de constater le blocage du processus de déminage dans certaines zones par certaines factions du MFDC, violant ainsi l'accord de paix signé en décembre 2004.

Beaucoup d'entre eux vivent des conditions extrêmes telles que passer les premières nuits à la belle étoile, sous les manguiers et parfois sur les vérandas des familles d'accueil. Pour faire face à cette vulnérabilité, nos observations nous ont permis de comprendre que cette population a développé différentes stratégies pour surmonter les obstacles du déplacement contraint. Certains chercheurs ont constaté le retour de certains déplacés dans leurs villages d'origine ; ce retour est un long processus de négociation entre l'Etat, les ONG et le MFDC (Gueye).

Les choix des localités d'accueil sont fondés sur la sécurité mais aussi sur les affinités. Mais ces arrivées imprévues rendent vulnérables les populations accueillantes. Au nom de l'hospitalité, des terres sont prêtées aux déplacés. Le plus souvent, ces terres n'ont jamais été exploitées ; elles sont alors défrichées par ces déplacés et permettent à ces derniers de mener des activités génératrices de revenus ; cependant, après quelques années d'exploitation, les propriétaires récupèrent ces terres pour donner à ces déplacés d'autres terres en friches. Retour donc à la case départ avec cet éternel recommencement qui finit par agacer ces déplacés qui se sentent exploités.

De même, depuis le départ du Président Gambien, Yayah Jameh, les déplacés du groupe social diola commencent à être de trop en Gambie où ils avaient trouvé refuge. Toutefois, il faut signaler que « les déplacés peuvent faire plusieurs allers-retours (plus de 4 fois) entre leur village d'origine et leur terre d'accueil en Gambie » (Séne). C'est

pour cette raison que « les gambiens considèrent les réfugiés comme un fardeau » nous dit, Omar, un déplacé vivant à Serrekunda. Yayah Jameh les avait acceptés puisqu'il appartenait au même groupe social. La fibre identitaire et régionale les avait aidés à s'intégrer. « Il nous employait dans ses plantations de Kanilai¹²⁶ ». (Moussa). Les plus jeunes ayant un niveau scolaire satisfaisant s'étaient vus confier des salles de classe dans les écoles. Jameh avait fait de ce cantonnement un véritable bastion électoral. Cependant avec son successeur Adama Barrow qui est d'ethnie mandingue, la cohabitation commence à être pénible. Protégés hier mais livrés à eux-mêmes aujourd'hui et face à des autochtones de plus en plus hostiles, l'heure du retour semble avoir sonné pour beaucoup de réfugiés/déplacés.

3.2. *Le véto des combattants*

Le retour ne dépend pas que des populations déplacées. Malgré le travail d'Organisations non gouvernementales (ONG) et de structures étatiques d'aide au retour, il faut l'aval du MFDC notamment dans les communes de Sindian et de Djibidione. Ce témoignage met en exergue la complexité du problème du retour :

Nous souhaitons le retour car depuis combien d'années que nous sommes loin de chez nous. Effet, nous avons d'abord essayé d'y retourner en commençant par désherber la piste qui mène vers le village mais les combattants étaient venus nous en empêcher (...). Deux ans plus tard, nous essayions de nouveau par la même procédure, en commençant par les avertir et leur expliquer les motivations de notre retour et ils nous l'avaient accordé. Néanmoins, le même piège nous est arrivé (...). Je leur ai demandé les raisons de tels actes et ils m'ont répondu : que le village est une zone de combat et pour des raisons de sécurité, vaut mieux ne pas y retourner pour le moment. Mais moi je rejette l'idée car les moments les plus difficiles avant notre refuge, ils traversaient le village sans problème et allaient régler leurs besoins et retournaient dans leur cantonnement sans déranger personne. Cependant, ces derniers temps-ci, ils ne sont pas en train de faire la guerre car ils sont sur place dans leur cantonnement et vaquent à leurs activités. Donc, pourquoi nous empêchent-ils de retourner ? C'est à cet effet, que nous nous supposons que peut être que ça soit dû par le fait qu'ils

¹²⁶ Village natal du Président Yayah Jameh

veulent exploiter nos jardins sans dérangement parce que si nous y retournons, nous allons les exploiter. Surtout les jardins d'anacardiers qu'ils refusent de perdre le monopôle d'exploitation. Mais s'il s'agissait uniquement du cas de leur sortie, je ne vois pas d'inconvénients car nous voulons rentrer chez nous. Si c'était réellement une question de sortie, ils pouvaient y sortir sans créer de problèmes aux villageois de Bissine. Auparavant, quand ils sortaient, ils passaient par ces espaces et nous nous rendions compte qu'après leur retour. Et pourquoi insistent-ils aujourd'hui pour dire que c'est leur lieu de passage ? (Manga)

Cet entretien montre que les habitants du village de Bissine veulent retourner mais ont toujours des problèmes pour s'y rendre à cause de l'opposition des combattants du MFDC. Les cantonnements sont encore présents et les combattants semblent dire qu'ils sécurisent la zone pour le bien des seules populations.

Quant aux villageois qui ont pu s'installer, les combattants du MFDC ont interdit la coupe du bois et la culture du cannabis qui sont les principales activités génératrices de revenus dans le Sindian. Même pour faire la toiture des maisons en réhabilitation, les populations doivent obtenir un quitus contre le paiement d'une somme d'argent. Il faut payer en nature ou en espèces pour avoir le permis de coupe. La zone est aussi réputée être un lieu de financement de la migration. « Quand on te dit que ce jeune est à Barcelone, ce n'est pas Barcelone en Europe mais dans le Sindian pour cultiver du cannabis », affirme Sané. « Même l'armée était impliquée à travers certains officiers ». (Sané). La Gambie sous Yayah Jameh est également impliquée. Des témoignages concordants sous le sceau de l'anonymat attestent que « des hélicoptères venaient nuitamment récupérer le cannabis dans les champs ». (Hector). Ainsi s'est développée une véritable économie de guerre. Les combattants ont un contrôle sur tout. Ils sont au courant de tout ce qui se passe. Ils ont des indices qui les informent. L'armée n'est pas en reste ; elle met en place des stratégies pour obtenir des renseignements. Du coup, tout le monde est méfiant. En atteste ce verbatim :

Nous avons quitté d'une manière spontanée pour nous protéger de la menace des combattants qui nous avaient demandé de quitter le village. Ils avaient argumenté que nous devrions quitter le village parce qu'ils allaient y installer leur cantonnement pour faire la guerre

contre les militaires. Donc, pour notre sécurité, il fallait que nous quittions le village malgré que nous ayons rejeté la demande en première car nous ne pouvions pas laisser tous nos biens pour aller souffrir ailleurs. Cependant, lors de leur retour, parce que nous avons rejeté leur demande, par conséquent c'était la violence qui nous avait fait quitter car ils nous faisaient quitter en incendiant certaines maisons et enlever les tôles des autres maisons non incendiées pour couvrir les toits de leur cantonnement. Bref, nous avons pris la fuite vers Ziguinchor pour nous sauver ». (Sané, déplacé originaire du village Bademe et qui loge actuellement à Soucoupapaye/Ziguinchor).

A partir de ce témoignage, nous comprenons que ce déplacé a quitté son village pour des raisons de sécurité sous l'injonction des combattants du MFDC. Si les militaires se justifient en disant que les zones bombardées étaient des zones de cache des combattants, les combattants du MFDC, de leur côté avouent avoir contraint la population à quitter certaines zones pour qu'ils puissent faire la guerre en toute liberté.

3.3. La peur du retour

Quant aux déplacés, les principales contraintes, en plus de celles d'ordre financier, sont le stress et la peur de retourner dans leurs villages d'origine, notamment à cause des mauvaises expériences qu'ils y ont vécues. Ils sont encore gagnés par la psychose et le traumatisme d'avoir vécu des atrocités et d'être partis à la hâte. Il y a également le problème d'accessibilité aux terres à cause de la présence de mines anti-personnel ou de groupes armés.

3.4. La question identitaire

La question identitaire a dès le départ été mobilisée par les combattants pour que les populations adhèrent à leur cause. Il fallait s'ériger contre l'histoire, contre la domination wolof-musulmane ainsi que de l'Etat central parce que ces leaders ont mobilisé dans leurs discours le référent ethnique pour gagner la confiance des populations casamançaises. (Marut). Cette stratégie permet non seulement de légitimer leurs idéologies mais surtout d'avoir plus de combattant. Cette mobilisation des identités et de la fibre régionale comme référents légitimant un conflit n'est pas un fait spécifique à la

Casamance ; le concept d'ivoirité a été utilisé en Côte d'Ivoire de même que la rivalité entre hutu et tutsi au Rwanda.

Le discours identitaire est au cœur du conflit parce que ces considérations ethno-identitaires renforcent le sentiment d'appartenance à une identité distincte et propre caractérisée par l'honneur, la bravoure, l'honnêteté, la tolérance etc. Ceci renforce le sentiment ethnocentriste de certaines populations casamançaises considérées comme un peuple de la forêt et non de la savane. (Marut). Les casamançais sont très attachés à la terre qui est synonyme d'inscription dans l'histoire et de prospérité. Posséder une terre est une question vitale. (Pélissier). Le conflit interne armé en Casamance a brisé cet équilibre et forcé les populations à s'éloigner de leurs terres ancestrales donc de leur histoire, culture et identité. Ce départ en exil est synonyme de déracinement voire de trahison. « Moi je préfère venir mourir dans mon pays que de vivre dans l'autre pays ». (Badji). La société diola en particulier célèbre pour sa solidarité mécanique, voit s'installer l'individualisme et la méfiance à cause des stratégies des combattants qui, pour mieux faire face à l'ennemi ont infiltré les groupes sociaux : « aujourd'hui, certaines familles sont brisées et écartelées parce que certains membres de la famille combattent pour un camp et l'autre pour le camp d'en face ». (Kokené). Un travail de division est à l'œuvre. « C'est comme si les autres sont des espions, des envoyés spéciaux. Le mal est profond. Les combattants insistent sur l'identité régionale pour nous diviser. Ils nous disent : « on combat pour vous. On lutte pour vous. Voyez comment vous êtes abandonnés ». (Demba).

Le souvenir des atrocités est encore vivace. Des populations ont abandonné leurs villages et ce qu'elles avaient de plus sacré (totem, bois sacré¹²⁷ et certains lieux de culte). Des familles entières ont été séparées pendant plusieurs années. Cette crise a installé un chaos total dans l'organisation des structures traditionnelles qui cimentent la solidarité mécanique entre les villages. La méfiance, la peur et la panique ont entraîné une désorganisation sociale. Cette période sombre, que ces populations vivent encore, a vu des chefs coutumiers et traditionnels être désavoués ; ce qui est « est un sacrilège, en temps

¹²⁷ Le « bois sacré » est le symbole de la religion traditionnelle. Il abrite les fétiches et est gardé par les femmes du bois sacré appelées usanas.

normal », selon le responsable d'une ONG ; des adultes ont été battus publiquement ; des chefs de famille humiliés ouvertement. Se sentant étrangers dans les camps de déplacés, l'accalmie observée est une occasion pour eux de rentrer sur leurs terres mais non sans difficulté car « beaucoup d'enfants nés à l'étranger ne disposent pas d'une pièce d'identité et sont discriminés : les enfants nés surtout en Guinée Bissau affirment être traités de bissau-guinéens et cette discrimination engendrent des bagarres et des problèmes entre les familles » selon un chef de village.

De même, de retour de migration, les déplacés véhiculent des habitudes qui modifient dès lors leurs manières d'être et de faire. L'insertion sociale, psychologique, culturelle au-delà de celle économique, devient une nécessité parce que, comme nous l'affirme A. Sané, « il revient avec une autre mentalité qui n'est pas forcément celle de la localité d'arrivée ou de celle qu'ils avaient avant de partir ».

3.5. Construction des infrastructures sociales de base comme préalable

La construction des infrastructures sociales de base est l'élément incontournable pour le retour des réfugiés au-delà du veto des combattants. En effet, toutes les structures qui travaillent pour le retour des personnes victimes du conflit œuvrent dans la construction des infrastructures sociales de base. C'est le cas de d'ANRAC, du CICR, de l'USAID, du CRS, de Shelter for life, de Karoghen, de l'AJAC Lukal, d'APRAN, la Fédération Dimbaya, d'ENDA, du PPDC etc.

Ces structures ont participé à la réhabilitation des écoles, des postes de santé, des écoles, des jardins de maraichages communautaires, de l'habitat, des latrines, etc. L'équipement des blocs maraîchers (puits, matériels agricoles etc.) est aussi une priorité.

4. Conclusion

Au terme de cette recherche, nous pouvons retenir que le déplacement des populations de plusieurs villages est dû à la question sécuritaire liée au conflit armé opposant l'armée sénégalaise aux combattants du MFDC. Leur départ en « exil » est synonyme de dépossession et de perte de leur identité. Leur vulnérabilité s'accroît avec l'exploitation

dont ils sont l'objet dans les localités de destination. Ils se retrouvent ainsi entre deux feux, comme des marionnettes. Mais le contexte d'accalmie ne joue pas en faveur de ces populations déplacées/réfugiées puisque le retour est assujéti à un certain nombre de condition. Pendant ce temps, leur vulnérabilité s'accroît : déscolarisation des enfants, précarité économique, crise identitaire, perte des terres ancestrales. Ayant fui pour des raisons de sécurité, beaucoup n'ont pas le courage de retourner mais ne perdent pas espoir de retrouver leur identité, leur histoire et leurs terres.

Bibliographie

APRAN. *Rapport des séances de plaidoyer communautaire pour l'interdiction des mines antipersonnel*, Casamance, Sénégal

ASVM. 2014. *Rapport d'activités de l'association des victimes de mines* Bassène R. C.

Biaye, Robert. 2018. *affinités culturelles et relations internationales : le cas de la Guinée-Bissau et du Sénégal*, Mémoire de Master de Langues étrangères appliquées, Université Assane Seck de Ziguinchor sous la direction de Dr Eugène Tavares.

CICR. 2012. *Rapport d'information du CICR en Casamance*, numéro 3

Cissé, Nouha. 2017. *Les partis politiques dans la gestion de la crise en Casamance* », *communication sur le programme de prévention de crises et traitement des conflits en Casamance* organisée Mouvement citoyen & fondation Konrad Adenauer, 28 septembre 2017.

Drame, Hassane. 1998. « Décentralisation et Enjeux Politiques. L'Exemple du Conflit Casamançais (Sénégal) », *Bulletin de l'APAD* [En ligne], 16|1998, mis en ligne le 27 octobre 2006, consulté le 09 juillet 2017. URL <http://apad.revues.org/538>

Durkheim, Emile. 2007 [1893]. *De la division du travail social*, Paris : PUF/Quadrige.

Ebere, C. 2015. La géopolitique du conflit en Casamance : les relations entre le Sénégal et la Gambie, in *Conflit et paix en Casamance : dynamiques locales et transfrontalières*, Gorée Institute, p. 56-74.

Gueye, Dièye Doudou. 2009. « Etude sur les pires formes de travail des enfants dans des situations de conflit et de post conflit : les effets de la crise casamançaise sur le travail des enfants dans la commune de Goudomp et de Ziguinchor », Rapport ENDA, Université de Bradford (UK)

Gueye, Dièye Doudou. 2018. « Déplacés et réfugiés du conflit casamançais à l'épreuve de la vulnérabilité », in Gaimard M., Gateau M., Ribeyre F. (Dir), *Vulnérabilité et territoires*, Kairos, pp 182-195.

Huberman, Mickael et Miles, Matthew. 1991. *Analyse des données qualitatives : recueil de nouvelles méthodes*. Bruxelles, De Boeck University.

Marut, Jean. -Claude. 2010, *Le conflit casamançais : ce que disent les armes*, Paris, Karthala.

Meguelle, Philip. 2013. *Chefferie coloniale et égalitarisme Diola. Les difficultés de la politique indigène de la France en basse-Casamance (Sénégal) 1828-1923*, Paris, l'Harmattan.

Mendy, Victor et al. 2021. “ Le Conflit Politico-Militaire en Casamance, un Facteur Déterminant dans la Mise en Valeur des Terres de la Commune de Niaguis (Ziguinchor – Sénégal) sans titre”, *Cadernos de Estudos Africanos* [Online], 42 |, Online since 25 May 2022, connection on 01 January 2024. URL: <http://journals.openedition.org/cea/6725> ; DOI: <https://doi.org/10.4000/cea.6725>

Ndiaye, Mandiogou et Robin Nelly. 2001. *Personnes déplacées ou réfugiés de la région de Ziguinchor. Une dynamique de conflit empreinte d'histoire*, IRD-OIM, Dakar, 2001

Pelissier, Paul. 1966. *Les paysans du Sénégal. Les Civilisations du Cayor à la Casamance*, Fabrègue, Saint Yrieix.

OCDE et CSAO. 2012. SENEGAMBIE MERIDIONALE, DU CONFLIT CASAMANCAIS AUX NOUVEAUX TRAFICS, Colloque : Complexe « Sécurité et développement » Organisé par le Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, Paris.

Sène, Abdourahmane Mbade. 2019. « Mobilités, activités socio-économiques et trafics à la frontière sénégal-gambienne dans le contexte du conflit casamançais », *Les analyses de Population & Avenir*.

Tamba, Cissao. 2017. *Les processus d'insertion socio-économiques des réfugiés et des déplacés du conflit en Casamance dans la région de Ziguinchor des années 1990 à nos jours*, Mémoire de master de sociologie, Université Assane Seck de Ziguinchor, sous la direction de Doudou Dièye Guèye.

Robin Nelly. 2009. Le déracinement des populations en Casamance : Un défi pour l'État de droit, *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 22 - n°1.

Thomas Louis-Vincent. 1959. *Les Diolas. Essai d'Analyse Fonctionnelle sur une Population de Basse Casamance*, Mémoire IFAN-Dakar.

Tine, Benoît et Diatta, Nfansou Victor. 2018. « La lutte contre l'économie de la drogue en Casamance : ses contraintes et les méthodes de contournement des stratégies étatiques », *in International Journal of Humanities and Social Science*, vol. 8, n°11, pp 31-42.